

Il a introduit la notion de "Plan d'aménagement et de développement durable" (PADD) qui doit être l'expression d'une vision globale du territoire de la commune et présenter les intentions de la municipalité pour les années à venir.

Sans oublier le centre ancien, patrimoine du village, l'avenir doit être pris en compte. L'accueil de 200 nouveaux habitants suppose des équipements (école, structure pour l'accueil d'enfants et adolescents, déplacements, ...)

Le stade actuel situé en zone constructible, va disparaître. Lors de la réunion de concertation organisée par le maire, le 24.03.2004, son installation sur un autre site de la commune a été évoquée. Or, il ne figure pas sur la liste des emplacements réservés. Quels lieux la commune envisage-t-elle pour accueillir les jeunes adolescents ? Les représentants de la municipalité font connaître qu'un projet est en cours de réflexion. Ces motifs conduisent l'Association à interpeller le commissaire enquêteur. Un courrier sera déposé à son

attention ainsi qu'après des services de la préfecture chargés du contrôle de légalité de tous les actes d'urbanisme.

Dans l'assemblée présente à cette réunion, ces deux exposés ont été émaillés de nombreuses questions montrant l'intérêt de chaque point abordé. Des éléments de réponse et des précisions ont été apportés, en rappelant que des lois existent pour encadrer les démarches, les procédures qui garantissent le bon fonctionnement de chaque étape, le partage de responsabilités entre les différentes instances (DDE, communauté de communes, ...) impliquées dans un tel ensemble.

Reste que le débat mérite d'être poursuivi et tout l'honneur de cette réunion est d'avoir fourni une occasion de dialogue qui permette d'exprimer ses interrogations tout en prenant ses responsabilités de citoyen. Toutes les personnes présentes ont fait preuve d'écoute et de sérénité ce qui est très encourageant pour l'avenir.

Colette Hostaléry

## CARNAVALISSIMOOZILHANO HISTORICOROMANOEGYPTOMOYENÂGEUX

Grande première à Saint-Hilaire cette année : c'est une dame élégante et charmante qui présidait aux cérémonies de Carnaval. En ces temps où les femmes revendiquent la parité, Madame Carnaval a remplacé (avantagusement) Monsieur Carnaval.

Il faisait un temps splendide ce samedi 1<sup>er</sup> avril et enfants, parents et villageois se sont retrouvés sur le Conquet, déguisés ou pas, pour cette fête populaire.

De jeunes damoiseaux et de gentes demoiselles, des chevaliers et toutes sortes de personnages du Moyen Age, période étudiée cette année par les élèves de la classe de maternelle, côtoyaient des soldats ou des femmes de l'Empire Romain, thème illustré par l'équipe du Collectif d'Oz, ainsi que des animaux et personnages divers.

Deux chars montés et décorés par le Collectif



d'Oz et l'Association de Parents d'Elèves étaient conduits par Vivien Cruzel et Monsieur Domergue à travers le village. C'était l'occasion d'amener chacun à participer à la fête. C'est donc en suivant Antoine et Cléopâtre sur fond de pyramide et un fort moyenâgeux bien défendu que chacun a été amené à participer à la fête. Des jeux préparés par l'APE permettaient aux enfants de se distraire et de nombreux gâteaux confectionnés par les parents ont régalié petits et grands. Toutes les générations étaient réunies et c'était bien agréable.

Comme l'exige la tradition, il a fallu brûler Madame Carnaval ! Elle s'est laissée faire, persuadée qu'elle reviendrait l'année prochaine...

Le soir un bal a réuni une centaine de personnes. Elles n'étaient pas toutes déguisées mais elles se sont bien amusées. N'est ce pas l'essentiel ?



Photos : Colette Hostaléry

### Diaporama des instants forts de ce magnifique Carnaval



Ce ne sont pas les quatre mousquetaires mais quatre charmantes croisées en terre Sainte-Hilaireoise.



Char "agricolomoyenâgeux"



Jeux de boules pour petit et moyen âge au Conquet. Les enfants costumés ressemblent à des lilliputiens jouant à la pétanque.